



04 42 55 70 43

**Séjour randonnée en étoile  
à Naussac, en Margeride  
8J/ 7N / 6J de marche  
du dimanche 26 juin  
au dimanche 3 juillet 2022**

A la « frontière » des 2 nouvelles grandes régions (Occitanie et Auvergne - Rhône Alpes), à l'intersection de 3 départements (Lozère, Ardèche et Haute-Loire), mais aussi à la croisée du granit de la Margeride, du basalte du Val d'Allier et du schiste des Cévennes, nous vous proposons un séjour entre lacs et montagne à 1000 mètres d'altitude. Dans une nature très sauvage et très variée; l'air y est très pur, c'est zéro pollution atmosphérique, zéro pollution sonore et très peu de pollution lumineuse ; tout ce qu'il faut pour les amoureux de la nature. A moins de trois kilomètres du bourg médiéval de Langogne, le domaine des « Terrasses du Lac » nous accueille en formule hôtelière pour notre séjour (accès direct au lac de Naussac - [CLIC photos](#)). Ce sera le point central de nos randonnées et de nos activités. Très nombreux départs de randonnées dans un rayon de 10/30km. Et aussi, un peu plus loin, Le Puy en Velay à 40km, le lac volcanique d'Issarlès à 40km, le Gerbier de Jonc à 50km etc...

### **Départ DIMANCHE 26 JUIN 2022**

Rendez vous à 10h30 sur le parking du commissariat d'Istres pour un départ à 10h45. Arrivée prévue aux Terrasses du Lac vers 15h pour installation dans les chambres, avant petite reconnaissance de l'environnement de la résidence et pot d'accueil.

Hébergement en chambre 2 personnes formule hôtelière (linge de lit et linge de toilette inclus). Pension complète (panier repas le midi)

**Parcours routier : 220 km, +/- 3h30 de route (hors pauses)**

**ISTRES - Fos sur Mer - N568 - Arles - A54 - Nîmes - N106 - Alès - D506 - Génolhac - Villefort - Prévencières - La Bastide Puylaurent - Langogne - NAUSSAC**

### **Descriptif sommaire du séjour, programme des randonnées**

A partir de Naussac, nous disposons d'une belle série de randonnées. Nous en avons étudié et choisi six, plus quatre en option. Au quotidien, le choix sera fait en fonction de la météo, de l'état de forme des participants etc... Parmi les six, les dates de 2 randonnées en  $\frac{1}{2}$  journée ont été fixées car couplées avec des activités nécessitant une réservation :

**\* Au départ de « Arlempdes » (transfert voiture = 26km)**

D'Arlempdes à Saint Arcon de Barges : 14 km / dénivelée 470m. Place forte des Gorges de la Loire, Arlempdes est classé parmi les plus beaux villages de France

**\* Au départ de Naussac (pas de transfert voiture, départ des « Terrasses du Lac »)**

Lac de Naussac et Cascade du Donozau : 12.5km / dénivelée 150m

Découverte de l'environnement proche de notre lieu de séjour

**\* Au départ de Coubon (transfert voiture = 45km) **le mercredi 29 juin****

La Loire sauvage autour de Coubon: 11km / dénivelée 300m

**Randonnée couplée** avec la visite du Puy en Velay l'après-midi à 14h30. Durée environ 2 heures (Transfert voiture Coubon >> Le Puy = 7km). Fin d'après midi libre en ville avant retour aux Terrasses du Lac.

**\* Au départ de Cheylard l'Evêque (transfert voiture = 20km). Forêt de Mercoire, source de l'Allier**

Boucle de 20 km / dénivelée 440m

**\* Au départ de Cayres (transfert voiture = 30km) Tour du lac Volcanique du Bouchet à 1200m d'altitude (site classé) 19km / dénivelée 400 mètres**

**\* Au départ de la tour de Villeneuve (transfert voiture = 22 km) **le samedi 2 juillet****

Coucouron, son lac, le Moulin Courbet. 11km / dénivelée 220m

**Randonnée couplée** avec le parcours des Viaducs l'après-midi >>> Vélorail de Pradelles (transfert voiture Coucouron >> Pradelles = 12km).

## OPTIONS :

\* **Au départ de Le Cellier** (transfert voiture = 16km). La Forêt du Patus, Saint Jean la Fouillouse.

15 km / dénivelée 240m

\* **Au départ de St Flour de Mercoire** (transfert voiture = 5km). La forêt de Saint Flour de Mercoire, le sentier des Fées : 16km / dénivelée 280m

\* **Au départ de Naussac** (pas de transfert voiture, départ des « Terrasses du Lac »)

La grange de Pradelou - Gorges de l'Allier : 14.5km / dénivelée 310m

\* **Au départ de Onzillon** (transfert voiture, = 37km)

Onzillon, les Salles, Gorges de la Loire : 14km // dénivelée 400m

## Retour DIMANCHE 3 juillet

\* Départ après le petit déjeuner

\* Pique nique de midi sur le chemin du retour

## Frais de participation

**510€ par personne (acompte minimal à l'inscription = 150€)**

### Les frais de participation indiqués ci-dessus comprennent:

- L'hébergement en chambre 2 personnes en **pension complète** (boissons incluses et café, tisane, aux repas du soir / paniers repas les midis) du dimanche 26 juin soir (pot d'accueil à l'arrivée) au dimanche 3 juillet matin
- Le linge de lit (lits faits à l'arrivée) et le linge de toilette.
- L'accès aux espaces et services de la résidence.
- Le jeudi, soirée "cochon à la broche"
- Une soirée "menu gourmand" le 28 juin
- La visite guidée du Puy en Velay (Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998) le 29 juin après midi
- Le vélo rail - parcours des Viaducs à Pradelles le 2 juillet après midi

### Ils ne comprennent pas :

- Les frais personnels.
- Le covoiturage >>> La participation au covoiturage pour le trajet A/R Istres sera actualisée en fonction de l'évolution du prix des carburants.  
>>> Le covoiturage des transferts sur place sera calculé en fonction des randonnées choisies.
- Le piquenique du dimanche 3 juillet.

## Inscriptions

A partir **du mercredi 10 novembre**

Clôture des inscriptions **le jeudi 25 novembre**

**Attention : nombre de places limité à 16 personnes (possibilité 20)**

**Nota :**

Les participants à ce séjour **s'engagent à assister à la réunion de préparation** du séjour qui se tiendra le **jeudi 16 juin à 18h** dans notre salle de réunion habituelle.

## Annulations

>> Jusqu'au 21 mai 2022

\* remboursement 100% si une liste d'attente permet de compenser la défection

\* acompte conservé si pas de liste d'attente

>> Entre le 21 mai et le 25 juin 2022

\* remboursement 100% si une liste d'attente permet de compenser la défection.

\* acompte conservé si pas de liste d'attente. Le solde du montant du séjour pourra être exigé

**Assurance annulation (fortement conseillée - à souscrire avant le 21 mai 2022)**

Si une assurance annulation a été souscrite (forfait 21€), et dans le cas d'une annulation ou d'une interruption justifiée, les frais d'inscription sont remboursés par l'assurance.